



Número de Révision: 005.0

Date de sortie: 06/05/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	BONDERITE S-AD 213 SF ACHESON ACID INHIBITOR ADDITIVE known as RODINE 213 SF	Numéro IDH:	1393855
Type de produit/utilisation recommandée:	Inhibiteur de corrosion		
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H227 - LIQUIDE COMBUSTIBLE. H302 - NOCIF EN CAS D'INGESTION. H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H318 - PROVOQUE DE GRAVES LESIONS DES YEUX. H331 - TOXIQUE PAR INHALATION.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	4
TOXICITE AIGUË ORAL.E.AUX.ES	4
TOXICITE AIGUË INHALATION	3
IRRITATION CUTANEE	2
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Numéro IDH: 1393855

Nom du produit: BONDERITE S-AD 213 SF ACHESON ACID INHIBITOR ADDITIVE known as
RODINE 213 SF

Prévention:	<p>P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer.</p> <p>P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.</p> <p>P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.</p> <p>P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.</p>
Intervention:	<p>P301+P312+P330 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.</p> <p>P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.</p> <p>P304+P340+P311 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.</p> <p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.</p>
Stockage:	<p>P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p>
Élimination:	<p>P405 - Garder sous clef.</p> <p>P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.</p>

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
2-Butoxyethanol	111-76-2	30 - 60
Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated	68920-66-1	10 - 30
Acetic acid, hydroxy-, compds. with acetophenone-formaldehyde-(1R,4aS,10aR)-1,2,3,4,4a,9,10,10a-octahydro-1,4a-dimethyl-7-(1-méthyle	683748-05-2	10 - 30
2-Propyn-1-ol, compd. with 2-methyloxirane	38172-91-7	5 - 10
Acetophenone	98-86-2	0.1 - 1
Acide glycolique	79-14-1	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Si des buées ou vapeurs de ce produit sont inhalées, amener immédiatement la personne à l'air frais. Obtenir une aide médicale si des symptômes se déclarent ou persistent.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. S'il y a contact avec la peau, la rincer avec de grandes quantités d'eau. Rechercher une aide médicale immédiate.
Contact avec les yeux:	S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.
Ingestion:	Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Traiter en tenant compte des symptômes et en apportant un soutien.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone. L'eau peut être un moyen d'extinction inefficace.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Porter un vêtement de protection totale. Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Ne pas couper, souder, percer, meuler ou exposer les contenants à la chaleur, aux flammes, aux étincelles ou à d'autres sources d'ignition.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Des gaz ou des fumées irritantes ou toxiques peuvent être libérées lors d'un incendie.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition ou les produits inflammables qui pourraient venir en contact avec la matière déversée. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien laver avant manipulation. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées de ce produit. Ne pas ingérer. Réservé à l'usage industriel. Connecter tout l'équipement à la terre au besoin (lors du transfert des produits).
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 50 °F (10°C) et 104 °F (40°C) Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Ne pas pressuriser, couper, chauffer ou souder les contenants. Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit. Ne pas réutiliser les contenants vides.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
2-Butoxyethanol	20 ppm TWA	50 ppm (240 mg/m ³) PEL (PEAU)	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:	Assurer une ventilation locale et générale d'échappement afin d'éliminer et d'empêcher efficacement l'accumulation de vapeurs ou buées générées lors de la manutention de ce produit.
Protection respiratoire:	Si la ventilation est insuffisante pour empêcher efficacement l'accumulation d'aérosols, de buées ou de vapeurs, une protection respiratoire NIOSH/MSHA appropriée doit être fournie.
Protection des yeux:	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques; écran facial (s'il y a risque d'éclaboussures).
Protection de la peau:	Porter des gants imperméables s'il y a contact prolongé. Les gants devraient être testés afin d'établir la convenance pour le contact prolongé. Le port d'un tablier et de chaussures imperméables est recommandé.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Ambré
Odeur:	d'Aromatique
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	3.5 - 5.0 (solution à 1%)
Pression de vapeur:	20 mm/hg (20 °C (68°F)) calcule
Point / zone d'ébullition:	> 200 °F (> 93.3 °C) calcule
Point/domaine de fusion:	0 °F (-17.8 °C)
Densité/Densité relative::	0.98 - 1.00 à 68 °F (20°C)
Densité de vapeur relative:	Indéterminé
Point d'éclair:	189 °F (87.22 °C) Tagliabue en vase fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Indéterminé
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Indéterminé
Solubilité:	Complet Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Indéterminé
Teneur VOC:	45.9 % Méthode EPA 24
Viscosité dynamique:	Non disponible

Viscosité cinématique: Non disponible
Caractéristiques de la particule: Non disponible
Température de décomposition: Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

Réactions dangereuses: Néant dans des conditions normales de traitement.

Produits de décomposition dangereux: Par décomposition, ce produit peut dégager des oxydes d'azote et de l'ammoniac, du bioxyde de carbone, de l'oxyde de carbone et d'autres hydrocarbures de poids moléculaire faible.

Produits incompatibles: Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants. Ce produit peut réagir avec des agents réducteurs puissants. Ce produit peut réagir avec des alcalis puissants.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Stockez loin des matériaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Ce produit est irritant pour le système respiratoire. L'inhalation répétitive peut être nocive; une irritation pulmonaire et des maladies graves du système nerveux central peuvent survenir. L'inhalation excessive de cette matière causera des maux de tête, des étourdissements, de la nausée et un manque de coordination.
Contact avec la peau:	Le contact avec le liquide peut causer une irritation grave de la peau avec rougeurs et inflammation. Une composante dans ce produit peut être absorbée par la peau, surtout si la peau est nue.
Contact avec les yeux:	Le contact peut causer une irritation modérée à grave et possiblement, des blessures au yeux. Les symptômes comprennent des piquements, des larmoiements, des rougeurs, des renflements et une vision floue.
Ingestion:	Toute ingestion peut provoquer des irritations gastrointestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut être nocif, voire même mortel, si avalé.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
2-Butoxyethanol	Oral LD50 (Rat) = 560 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1.2 g/kg Oral LD50 (Lapin) = 0.32 g/kg Oral LD50 (Rat) = 1.48 g/kg Oral LD50 (Souris) = 1,519 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 400 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 523 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 545 ppm
Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 1.6 mg/l
Acetic acid, hydroxy-, compds. with acetophenone-formaldehyde-(1R,4aS,10aR)-1,2,3,4,4a,9,10,10a-octahydro-1,4a-dimethyl-7-(1-méthyle	Rien
2-Propyn-1-ol, compd. with 2-methyloxirane	Rien
Acetophenone	Oral LD50 (Rat) = 0.81 g/kg Oral LD50 (Rat) = 3.0 g/kg
Acide glycolique	Oral LD50 (Rat) = 1,950 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 14 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 7.7 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 3.6 mg/l

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
2-Butoxyethanol	Irritant		Sang Système nerveux central Reins Foie
Alcohols, C16-18 and C18-unsatd., ethoxylated	Irritant	Allergène	Reins
Acetic acid, hydroxy-, compds. with acetophenone-formaldehyde-(1R,4aS,10aR)-1,2,3,4,4a,9,10,10a-octahydro-1,4a-dimethyl-7-(1-méthyle			
2-Propyn-1-ol, compd. with 2-methyloxirane			
Acetophenone	Irritant		Sang Système nerveux central Yeux
Acide glycolique	Corrosif Irritant		Reins Métabolique Respiratoire

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
2-Butoxyethanol	Non	Non	Non
Alcohols, C16-18 and C18-unsatd.,	Non	Non	Non

Numéro IDH: 1393855

Nom du produit: BONDERITE S-AD 213 SF ACHESON ACID INHIBITOR ADDITIVE known as RODINE 213 SF

ethoxylated			
Acetic acid, hydroxy-, compds. with acetophenone-formaldehyde-(1R,4aS,10aR)-1,2,3,4,4a,9,10,10a-octahydro-1,4a-dimethyl-7-(1-méthyle	Non	Non	Non
2-Propyn-1-ol, compd. with 2-methyloxirane	Non	Non	Non
Acetophenone	Non	Non	Non
Acide glycolique	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
 Division: Rien
 Numéro d'identification: Rien
 Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
 Division: Rien
 Numéro d'identification: Rien
 Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
 Division: Rien
 Numéro d'identification: Rien
 Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Un ou plusieurs composants ne sont pas inscrits sur la liste et, ne sont pas exempts, soit de la Liste intérieure des substances soit de la Liste extérieure des substances.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 2, 3, 8, 9, 11

Préparé par: Affaires Réglementaires

Date de sortie: 06/05/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.